



LES TROPHÉES DES ASSOCIATIONS
7ÈME ÉDITION

Communiqué de presse

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS DE LA FONDATION EDF
Lancement de la 7^{ème} édition !

Paris, le 24 juin 2016 – La Fondation d'entreprise Groupe EDF poursuit son engagement aux côtés du monde associatif et lance la 7^{ème} édition des Trophées des Associations sous le haut patronage de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en charge de la Vie associative. **Ouverture des inscriptions le 22 août prochain !**

La Fondation Groupe EDF soutient des projets d'intérêt général avec pour ambition de faire bouger les lignes de notre société. Une société confrontée aujourd'hui à des défis majeurs, notamment ceux de la cohésion sociale, du vivre ensemble et de la capacité à inventer collectivement un monde meilleur. C'est parce qu'elles portent l'innovation sociale et qu'elles contribuent à la vitalité de notre territoire que les associations sont indispensables. Elles permettent l'expression d'une citoyenneté affirmée et interviennent là où ni les acteurs publics ni les acteurs privés n'ont bien souvent la capacité d'agir.

Depuis 2010, les Trophées des Associations récompensent et valorisent les petites et moyennes associations qui mènent au quotidien des actions remarquables en direction des jeunes. A l'image des précédentes éditions, des centaines d'initiatives seront mises en avant sur le site internet de la Fondation EDF et 32 associations lauréates se partageront une dotation totale de 400 000 €. Elles seront accompagnées pendant une année par un parrain ou une marraine salarié(e) du groupe EDF.

Un engagement autour de trois domaines d'intervention

Avec les Trophées, la Fondation EDF s'adresse spécifiquement aux associations françaises qui ont mené des actions en direction des jeunes de moins de 30 ans sur tout le territoire ou à l'international. Elle a pour ambition d'encourager les acteurs de terrain et de contribuer à mettre en avant leur formidable créativité et leur mobilisation. Cette année, trois catégories, en adéquation avec les axes d'intervention de la Fondation, sont proposées aux candidats :

- **Santé et prévention des comportements à risques :**
Améliorer les conditions de vie des jeunes atteints par la maladie et/ou en situation de handicap, soutenir les jeunes en risque suicidaire ou en détresse psychologique. Prévenir les comportements à risques liés à la consommation d'alcool et de drogues, à la sexualité ou aux violences dirigées contre soi et les autres.
- **Éducation et citoyenneté :**
Contribuer à une meilleure appréhension des droits, des devoirs et des institutions de la République.
Encourager le vivre ensemble, lutter contre les discriminations.
Favoriser l'accès à la culture, aux sciences et à l'éducation.

- **Solidarités numériques :**

Développer des outils numériques qui permettent une meilleure inclusion sociale, qui répondent à une problématique de solidarité ou d'aide d'urgence.
Permettre l'accès aux ressources numériques à des populations qui en sont éloignées pour que le numérique ne soit pas un facteur d'exclusion sociale.

Dix prix seront remis par catégorie : 1 de 30 000 €, 3 de 15 000 €, 3 de 10 000 € et 3 de 5 000 €).

Un dispositif participatif pour tous sur internet et 2 prix

La Fondation EDF appelle à une mobilisation du plus grand nombre afin que soient identifiées et contactées les associations concernées par cette opération. Ainsi, que l'on soit responsable associatif, bénévole, salarié EDF ou citoyen, chacun peut inscrire, recommander ou soutenir une ou plusieurs associations.

Les inscriptions se feront du **22 août au 3 octobre 2016** sur le site <http://fondation.edf.com>.

Cette année encore, la Fondation EDF propose deux prix spécifiques :

- **un Trophée du public** de 20 000 € : chacun peut voter pour son association préférée sur le site. L'association qui remportera le plus de votes sera l'association lauréate.
- **un Trophée des salariés** de 20 000 € : en interne, les salariés d'EDF peuvent choisir leur association favorite parmi les six associations retenues par le jury (deux par catégorie).

Un espace dédié pour les petites associations

La plateforme des Trophées des Associations est un lieu d'échanges. Elle permet aux associations d'être visibles et mises en valeur. Chacune dispose d'un espace dédié et personnalisé pour présenter ses projets, ses actions mais aussi publier ses besoins en bénévoles et lancer des appels à dons.

Calendrier

22 août : ouverture des inscriptions en ligne et du vote du public

3 octobre : clôture des inscriptions

Du 22 août au 6 novembre : votes pour le Trophée du public

Début novembre : délibération du jury

12 décembre : cérémonie de remise des Trophées à La Place, centre culturel Hip Hop (Paris)

La Fondation EDF retrouve à ses côtés le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le réseau national des maisons des associations, le mouvement associatif, HelloAsso, Pro Bono Lab et Carenews.

Contact presse :

Ariane Mercatello, responsable de la communication
ariane.mercatello@edf.fr / 01 40 42 57 44

RENDEZ-VOUS SUR FONDATION.EDF.COM

Retrouvez nous aussi sur :     

#TDA16